

LE PARDON DU TRAIL



RÈGLEMENT DE COURSE - 2025



TABLE DES MATIERES



INSCRIPTIONS	3
a. FORMULES	3
b. LIMITES D'ÂGE	3
c. DOSSARDS.....	4
d. TARIFS D'INSCRIPTIONS INTERNET	4
e. GARANTIES.....	5
ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE	7
CERTIFICATS MEDICAUX & LICENCES	7
PARCOURS	8
a. ACCOMPAGNATEURS	8
b. CHRONOMETRAGE ET POINTS DE CONTROLE	8
c. SIGNALISATION.....	8
d. DÉPARTS*	8
e. BARRIERES HORAIRES - MISE HORS COURSE	9
g. AUTRES POSSIBILITES DE MISE HORS COURSE.....	9
h. RAVITAILLEMENTS.....	9
i. BIVOUAC.....	9
SPECIFICITES	10
SERVICE MÉDICAL	11
UTILISATION D'IMAGE / CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL	12
a. RESPONSABILITÉ CIVILE	12
b. UTILISATION D'IMAGE	12
c. CNIL.....	13
L'ORGANISATION EN BREF	14
EN HENT (EN MARCHÉ) VERS LE DÉPART	15
DU PAYS GALZIK A LA PRESQU'ILE DE CROZON	16
LE PROGRAMME 2025	17



INSCRIPTIONS



DÉFINITION

Le "Pardon du Trail" est une épreuve pédestre organisée les 24, 25 mai 2025 par l'association Le Pardon du Trail répondant à la réglementation des courses hors stade. L'organisation (accueil, arrivées, vestiaires, podium, village partenaires) se situe au presbytère de Quimper, au 1 Place Toul-Al-Laer 29000 Quimper. La pratique du trail est un sport dangereux par nature, à travers lequel le pratiquant s'expose à un certain nombre de risques et de manière non exhaustive aux chutes et aux blessures corporelles. Il est entendu que chaque participant au "Pardon du Trail" accepte l'existence de ces risques inhérents à la pratique et à la participation à l'événement

INSCRIPTIONS

a. FORMULES

"Le Pardon du Trail" propose deux formules :

- Le Grand Pardon en 65km
- Le Grand Pardon relais 65Km / relais 2.

INTERNET : Nous vous recommandons de vous inscrire sur notre site internet avec un mode de paiement sécurisé par carte bancaire. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf pour les coureurs ayant souscrit le forfait « garantie annulation » avec une raison médicale (voir conditions dans la rubrique assurance annulation). Tout engagement est personnel mais le transfert d'inscription est autorisé et se fait directement depuis le compte coureur du cédant. L'organisation décline toute responsabilité en cas de litige entre les deux parties. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

b. LIMITES D'ÂGE

18 ans et plus pour chaque formule.



INSCRIPTIONS



c. DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard donné par l'organisation de l'évènement. Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et ce à titre individuel le : Samedi 24 mai de 12h à 20h au 1 Place Toul-Al-Laer 29000 Quimper.

INSCRIPTIONS

d. TARIFS D'INSCRIPTIONS INTERNET

Tous les dossards sont à prix fixe, comptez 28,50 euros pour un dossard solo et 38 euros pour deux dossards en 65 Km relais.
Attention, le nombre de dossards par parcours est limité.



INSCRIPTIONS

e. GARANTIES

GARANTIE ANNULATION COUREUR

Au moment de son inscription, tout participant peut souscrire à l'option « Garantie annulation ». Celle-ci garantit le remboursement des frais d'inscriptions (moins le montant des frais de transaction et le montant de la garantie annulation) Ceci dans 2 cas :

1. Le participant est contraint d'annuler sa participation pour raison médicale. Conditions : un accident, une maladie grave, incapacité de pratiquer la course à pied. La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par une autorité compétente qui délivrera un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en langue française. Condition d'indemnité : Toute demande de remboursement devra nous parvenir accompagnée du certificat médical, au plus tard le 20 mai 2025 cachet de la poste faisant foi à Le Pardon du Trail - 17 route de Lescuz-29550 Plomodiern.

2. Dans le cas où l'organisation devrait annuler ou reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, seules les personnes ayant souscrit à la « garantie annulation » pourront demander le remboursement total de leur inscription sur simple demande et sans justificatif. (moins le montant des frais de transaction et le montant de la garantie annulation).

MODIFICATION D'INSCRIPTION - CHANGEMENT D'ÉPREUVE

- D'une course vers une course à plus faible kilométrage : aucun remboursement.

- D'une course ou d'une course vers une course à plus fort kilométrage : paiement de la différence suivant le tarif en cours. Le changement se fera dans la limite des dossards disponibles. Aucune modification ne sera possible après le 20 mai 2025.

Les demandes de changement devront être reçues par courrier/mail au plus tard à cette date et dans la limite des dossards disponibles.



INSCRIPTIONS



TRANSFERT DE DOSSARD

Le transfert de dossard à une autre personne est possible en passant par le mail de l'organisation du PDT. Il est obligatoire de suivre cette procédure si vous souhaitez transférer votre dossard. Il est possible jusqu'à 48h avant l'évènement. La personne remplaçante se présentera alors sur place à l'organisation avec la copie de son mail et de sa réponse ainsi que sa carte d'identité, pour attester du changement sur la liste. Le remboursement doit se faire de coureur à coureur en attendant que l'organisation ne se dote d'autres moyens ultérieurement. Merci de votre compréhension

ANNULATION COURSE

L'organisation de Le Pardon du Trail se réserve le droit d'annuler ou de reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, sans dédommagement pour les coureurs.

Les participants ayant souscrit à la « Garantie annulation » pourront demander un remboursement de leur inscription selon les conditions indiquées dans le paragraphe « Garantie annulation coureur ». Les participants ayant souscrit à l'option « Report inscription 2024 » pourront reporter leur inscription à l'année suivante.

Pour les personnes ne souhaitant ni souscrire à la Garantie Annulation, ni à la Garantie Report, ils ne pourront prétendre à aucun remboursement. Toutefois, dans le cas où l'organisation soit contrainte de reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, le participant se verrait automatiquement reporté un pourcentage variable de son inscription pour l'année suivante.

Ce pourcentage sera déterminé en fonction de la date à laquelle pourrait être prise la décision du report :

-Annulation ou report moins de 6 mois avant événement : 80 % du montant de l'inscription crédité

-Annulation ou report moins de 4 mois avant événement : 70 % du montant de l'inscription crédité

-Annulation ou report moins de 2 mois avant événement : 60 % du montant de l'inscription crédité



EQUIPEMENT



ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – POUR TOUS LES PARTICIPANTS

- Une frontale avec pile de rechange,
 - Une couverture de survie,
 - Un système d'hydratation de 1L minimum,
 - Un vêtement de pluie,
 - Une réserve alimentaire,
 - Un sifflet,
 - Un coupe-vent,
 - Un équipement vestimentaire adapté à la météo prévue (collants, deux à trois couches de vêtements, bonnet, gants) et évacuant la transpiration.
- La dernière couche (comprenez le vêtement supérieur couvrant le haut du corps et les jambes) devra obligatoirement présenter un dispositif rétro réfléchissant de manière à rendre le coureur visible de tous.**
- Un gobelet personnel
 - Un téléphone portable avec une batterie chargée
 - Une montre GPS permettant d'intégrer la trace de l'épreuve.

ÉQUIPEMENT FACULTATIF

- Des chaussures mixtes (éviter les chaussures trop typées trail ou course sur route),
- Une pochette à déchets et quelques produits énergétiques, mais ne vous surchargez pas.

Vous trouverez des ravitaillements copieux.

Les bâtons sont interdits. Les animaux ne sont pas autorisés sur parcours.

CERTIFICATS MEDICAUX & LICENCES

À la place du certificat, les coureurs majeurs doivent dorénavant fournir leur attestation du Parcours de Prévention Santé (PPS) qui est valable trois mois.

L'attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) se fait en ligne. C'est l'organisateur de la course lors de l'inscription qui vous dirige sur <https://pps.athle.fr/>.



PARCOURS



PARCOURS

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible. L'ensemble des parcours seront fermés à 11h00 (le temps équivaut à celui d'un coureur courant en moyenne à 5,9km/h).

a. ACCOMPAGNATEURS

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours. Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer dans les lieux couverts, ou s'alimenter sur les ravitaillements. L'assistance élites est tolérée exclusivement dans un rayon de 200 mètres autour du point de ravitaillement officiel.

b. CHRONOMETRAGE ET POINTS DE CONTROLE

Le chronométrage sera assuré par un dispositif au dossard. Chaque concurrent doit installer son dossard, fournis par l'organisation comme indiqué sans y apporter de modification.

Des contrôles électroniques seront installés sur le parcours. Les concurrents qui ne seront pas enregistrés à ces points de contrôle seront automatiquement disqualifiés. Pour les personnes ayant échangé de dossard tardivement, elles devront se référer au nom du précédent inscrit.

c. SIGNALISATION

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels et indiquant les difficultés et les dangers éventuels sera complété par quelques marquages au sol et de la rubalise. Les carrefours urbains seront protégés par des signaleurs. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles. Le kilométrage est indiqué tous les dix kilomètres à compter du « arrivée à 30km ».

d. DÉPARTS*

Afin d'offrir un confort de course à chacun des participants et assurer votre sécurité, veuillez noter que les départs des différentes formules seront échelonnés selon plusieurs vagues et ce de la manière suivante :

Samedi 24 mai 2025 :

- Le Grand Pardon : 65km : Départ 23h59
- Le Grand Pardon Relais : 65km à 2 : Départ 23h59



PARCOURS

f. BARRIERES HORAIRES - MISE HORS COURSE

Aucun participant ne sera chronométré après des barrières horaires indiquées de l'épreuve. Il sera considéré comme hors course et sera sous sa propre responsabilité s'il continue sur le parcours. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident survenue sur le parcours après ces barrières horaires.

Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

- Barrières Horaires 2025

Le Grand Pardon : Samedi 24 mai- 23h30

Les barrières horaires allers sont calculées en heure sur la base du dernier départ donné à 23h59 le samedi 24 mai 2025.

L'allure de référence est de 5.9km/h Les barrières horaires s'appliquent en sortie du point de ravitaillement. (Voir page suivante sur le parcours)

g. AUTRES POSSIBILITES DE MISE HORS COURSE

- en cas de ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet ;
 - en cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers, plastiques, hors zones de ravitaillement (soit plus de 100 mètres après le ravitaillement).
- « RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT ».

h. RAVITAILLEMENTS

Le Grand Pardon s'effectue en semi-autosuffisance; 5 points de ravitaillements complets + repas d'arrivée.

i. BIVOUAC

À Sainte-Anne La Palud, un espace bivouac sera aménagé pour ceux qui ressentent le besoin de se reposer avant de repartir ou avant le départ des relayeurs déjà présents. À cette période de l'année, le soleil se lève aux alentours de 05h50.

PARCOURS

LE PARCOURS DU PARDON DU TRAIL :

DEPART ABBAYE
DE LANDEVENNEC,
LE 24 MAI 2025 - 23H59

PONT DE TERRENEZ

KM 10
COST CARREC

MENEZ HOM

DERNIER PASSAGE À 3H30

KM 19
SAINTE-MARIE
DU MENEZ HOM

POINTE DE TAL AR GRIP

LES RELAYEURS SE RENCONTRENT

DERNIER PASSAGE À 5H45

KM 32
SAINTE-ANNE
LA PALUD

FORÊT DU DUC

DERNIER PASSAGE À 7H30

LOCRONAN
KM 42

DERNIER PASSAGE À 09H35

KM 53
SAINT-SEZNEC

ARRIVEE CATHEDRALE
DE QUIMPER
LE 25 MAI 2025





S P É C I F I C I T É S



RECOMPENSES

Le Grand Pardon : Trophées et lots pour les 3 premiers du scratch et lots pour 4ème scratch + 5ème scratch

Le Grand Pardon Relais : Trophées et lots pour les 3 premiers du scratch et lots pour 4ème scratch + 5ème scratch

Pas de cumul : Un concurrent qui pourrait cumuler 2 podiums ne se verra attribuer qu'une récompense pour le titre le plus prestigieux (dans notre exemple : le scratch).

Remises des récompenses

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Classement et diplôme Pour tous les concurrents sur Internet.

Contrôle antidopage

Il peut avoir lieu sur place. Dans ce cas, les personnes contrôlées recevront leurs récompenses dès la connaissance des résultats antidopage



UTILISATION D'IMAGE CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL



UTILISATION D'IMAGE / CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL

a. RESPONSABILITÉ CIVILE

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

b. UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs de la cours "Le Pardon du Trail", ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».



UTILISATION D'IMAGE CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL



c. CNIL

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées au personnel habilité d'Extra-Sports qui est la société responsable du traitement de ces données. Ces données sont utilisées afin d'assurer le traitement des inscriptions des participants. Les participants acceptent de recevoir par email des informations et newsletters concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par Extra-Sports ((Lyon Urban Trail, Trail des Forts, Grand Trail du Saint-Jacques, ProbikeShop STLVT, Lyon Free Bike, VentouxMan, Marathon International du Beaujolais, LUT By Night). Par l'intermédiaire d'Extra-Sports, les participants peuvent être amenés à recevoir des informations et/ou propositions d'autres sociétés ou associations partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant l'organisation: par email à l'adresse info@saintelyon.com, ou courrier postal, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à Extra Sports - SaintéLyon - 107, Rue Béchevelin - 69007 Lyon. Vous pouvez également vous désabonner des newsletters en vous rendant directement en bas de l'une des newsletters que vous recevez. Vos demandes seront prises en compte dans un délai maximum de 48 heures - jours ouvrables-, sauf pour les demandes transmises par courrier postal, qui requièrent un délai de 8 jours.

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.



L'ORGANISATION EN BREF

COMMENT SE DÉROULERA
LE PARDON DU TRAIL ?

LA MANIFESTATION SE DÉROULERA SUR 2 JOURS. LE JOUR 1 UN VILLAGE DÉPART SERA INSTALLÉ AFIN DE PRÉSENTER LES PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT.

LES DÉPARTS

A partir de 2025, Edition 1

LE GRAND PARDON

Sam 24 mai à 23h59
Landévennec - Quimper
65km - 1300 D+ / 1200D-

LE GRAND PARDON RELAIS A 2

Sam 24 mai à 23h59
Landévennec - Quimper
65km - 1300 D+ / 1200D-

A partir de 2026, Edition 2

LE PELERIN

Départ à 15h00 le samedi
Sainte Anne La Palud - Quimper
30km - 650 D+ / 550D-

A partir de 2027, Edition 3

LE PETIT PENITENT

Départ à 13h30 le samedi
Chapelle de la Clarté - Quimper
10km - 150 D+ / 150D-

RELAIS A 3

Départ à 23h59 le samedi
Landévennec - Quimper
20km - 600D+ / 550D- | 20km - 1300 D+ / 1200D- | 20km
- 1300 D+ / 1200D-



EN HENT (EN MARCHE) VERS LE DEPART

COMMENT S'ORGANISER ?

Comment se rendre à l'abbaye Saint-Guénoilé à Landévennec ?

**Départ du Grand Pardon - 64 km solo /
32 km en relais à 2.**

EN VOITURE :

Depuis Brest : 48 minutes de voiture, via
N165 et D791.

Depuis Quimper : 51 minutes via N165

Depuis Lorient : : 1h30 de voiture, via N165.

EN TRAIN :

Brest reste la ville la plus proche.

EN NAVETTE :

Des navettes au départ de Quimper
rejoindront l'abbaye en passant par Sainte-
Anne La Palud.

Il y aura un départ toutes les demi-heures à
partir de 21h, un départ de toutes les 20
minutes à partir de 22h, jusqu'à 22h40,
dernier départ. Ces horaires sont
susceptibles d'être modifiées selon le
nombre de participants.

Comment se rendre à Sainte-Anne La Palud ?

Deuxième départ du Relais à 2 (32km).

EN VOITURE :

1 h 2 min (66,6 km) via N165

EN TRAIN / BUS :

Ligne 31 : Quimper - Brest - Transdev -
Finistère. De Brest jusqu'à Chateaulain puis
prendre la voiture jusqu'à Sainte-Anne La
Palud.

EN NAVETTE :

Des navettes au départ de Quimper
rejoindront l'abbaye en passant par
Sainte-Anne La Palud.

Il y aura un départ toutes les demi-
heures à partir de 21h, un départ de
toutes les 20 minutes à partir de 22h,
jusqu'à 22h40, dernier départ. Ces
horaires sont susceptibles d'être
modifiées selon le nombre de
participants.



DU PAYS GLAZIK À LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

*QUE DÉCOUVRIR EN
CORNOUILLES ?*

ARCHITECTURE

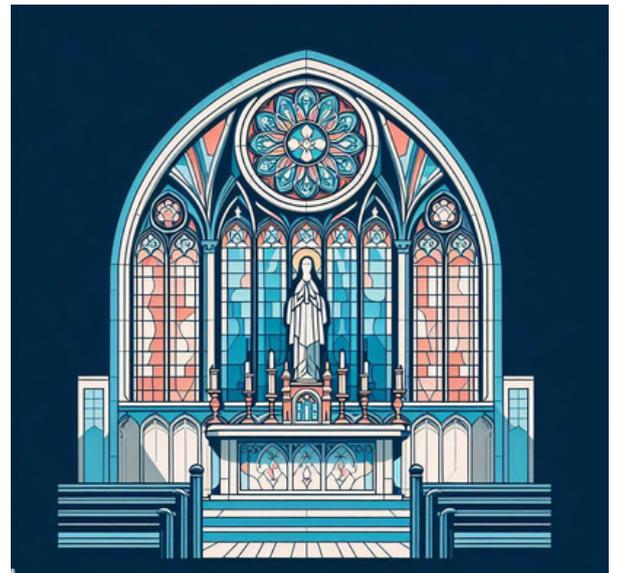
À mi-parcours, vous découvrirez des lieux d'une rare authenticité, encore préservés du tourisme de masse. Par exemple, la chapelle Sainte-Marie du Ménez Hom, située au pied de la montagne, est une ancienne chapelle de l'ordre des Templiers. La légende raconte qu'entre la chapelle, les calvaires et la fontaine, se cache un trésor. En réalité, le véritable trésor se trouve à l'intérieur de la chapelle : venez y apprécier le calme et le recueillement face à des retables et des autels richement ornés de dorures et de sculptures.

CULTURE

Locronan, un bourg breton qui fait partie du cercle très fermé des Petites cités de caractère, un label qui fait gage de son authenticité et de sa beauté. Toutes faites de vieilles pierres, de pavés et de belles bâtisses, la ville offre un véritable voyage dans le temps depuis sa magnifique place centrale. L'église Saint-Ronan et les rues avoisinantes sont également bordées de charmantes maisons. Pour préserver l'authenticité du cœur historique, les voitures restent à l'extérieur et des enseignes traditionnelles signalent les boutiques. Plusieurs films que vous avez certainement appréciés ont profité de ce décor unique : Chouans de Philippe de Broca ou le très célèbre Un long dimanche de fiançailles de Jean-Pierre Jeunet...

ENVIRONNEMENT

Imaginez une étendue de sable magnifique, bordée par de petites mares entre les rochers, et protégée de chaque côté par des falaises. Cette plage, c'est Kervigen. Nichée au sud-ouest de la commune, elle arbore fièrement son statut de plage naturelle. Comparée à n'importe quelle autre plage de la côte ouest de la France, elle se distingue par son authenticité : jamais bondée, même en haute saison. Son orientation vers le sud-ouest offre aux amateurs de body-surfing de belles opportunités. Et pour les plus jeunes, c'est un véritable paradis : sa profondeur limitée permet aux enfants d'explorer les mares entre les rochers et de s'amuser sur le sable. Toutefois, gardez à l'esprit que cette plage n'est pas surveillée. Restez vigilants



LE PROGRAMME 2025

*LES MOMENTS FORTS DE
L'ÉVÉNEMENT*

Pour cette première édition, nous avons décidé de prendre notre temps et de vous proposer une seule course, mais pas des moindres : le Grand Pardon, un parcours de 64 km qui vous fera traverser la presqu'île du nord au sud, en passant par des sites naturels et patrimoniaux emblématiques comme Sainte-Anne La Palud ou encore le Menez-Hom.

Le Grand Pardon est une course exigeante, qui nécessite une bonne préparation physique et mentale. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité de la faire en relais à 2 personnes, avec un changement de coureur à mi-parcours, au niveau du sanctuaire de Sainte-Anne La Palud. Ainsi, vous pourrez partager cette aventure avec un ami ou un membre de votre famille, et profiter ensemble de cette expérience unique.

Ci-dessous, le programme :

- **00:00** : Départ de l'abbaye de Landévennec, un site historique et culturel fondé au Ve siècle. Vous empruntez la route de l'Aulne Maritime, puis le sentier côtier qui longe la forêt domaniale de Landévennec.
- **01:30** : Vous arrivez à Argol, une commune qui fait partie du Parc Naturel Régional d'Armorique. Vous passez sous le pont de Térénez, un ouvrage d'art remarquable par sa forme et sa longueur.
- **02:00** : Vous atteignez le Menez-Hom, le point culminant des montagnes Noires, qui offre un panorama exceptionnel sur la baie de Douarnenez, la presqu'île de Crozon et les îles de la mer d'Iroise. Vous faites une pause de 15 minutes pour vous ravitailler et admirer la vue.
- **03:15** : Vous redescendez du Menez-Hom par la route de Dinéault, puis vous prenez la route du Cidre en Cornouaille, qui traverse des vergers et des villages typiques.
- **04:30** : Vous arrivez à Sainte-Anne La Palud, un lieu de pèlerinage dédié à la sainte patronne des Bretons. Vous faites une pause de 15 minutes pour vous ravitailler et visiter la chapelle et la fontaine (les relayeurs se rencontrent).
- **05:45** : Vous repartez en direction de Quimper par la route de Plogonnec, puis vous empruntez le chemin de halage qui longe l'Odet, une rivière qui traverse la ville et qui est surnommée « la plus belle rivière de France ».
- **07:00** : Vous arrivez à la cathédrale Saint-Corentin de Quimper, un chef-d'œuvre de l'art gothique breton et le symbole de la ville. Vous avez terminé votre trail, bravo !